



# ÉCHAFAUDAGE ROULANT

Travaux en Hauteur



## DURÉE

7 heures / 1  
jour



## INTERVENANT

Formateur expert en travail en  
hauteur



## NOMBRE DE

**STAGIAIRES**  
Maximum 8

## PRÉ-REQUIS

- Être obligatoirement muni des Équipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, casque, gants et chaussures de sécurité pour réaliser la mise en pratique de ce stage

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne appelée par ses activités à utiliser, même occasionnellement un échafaudage roulant

## OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les opérations de vérifications d'un échafaudage roulant dès le montage, pendant l'utilisation et durant le démontage
- Repérer les risques inhérents à un travail à effectuer avec un échafaudage roulant
- Réaliser en sécurité les opérations de manutention avec un échafaudage roulant

SARL H2 Formation  
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE  
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr  
Tel : 04 86 84 21 13



Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, exposés interactifs, échanges, mises en situations pédagogiques, apports de connaissances théoriques

Pratique avec un échafaudage roulant mis à disposition par l'entreprise

## ÉVALUATION & VALIDATION

Une évaluation écrite de type QCM sera réalisée pour la partie théorique, une évaluation pour la partie pratique sera également réalisée

Attestation des acquis de la formation

SARL H2 Formation  
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE  
[www.h2formation.fr](http://www.h2formation.fr)

[contact@h2formation.fr](mailto:contact@h2formation.fr)  
Tel : 04 86 84 21 13



Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

# CONTENU DE LA FORMATION

## CONNAISSANCES THÉORIQUES

### LA LÉGISLATION ET LA RÉGLEMENTATION

- Rôle et missions des différentes instances, les responsabilités pénales en cas d'accident
- Les obligations et interdictions réglementaires
- Les différents arrêtés régissant l'utilisation d'échafaudage

### CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE

- Utilisation et choix des différents types d'échafaudages.
- Lecture de plan, liste de matériels, EPI pour le travail en hauteur
- Notions d'efforts et de stabilité
- Les différents types d'amarrages

### ENVIRONNEMENT

- Plan de prévention, protocole de sécurité....

### SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

Réception d'un échafaudage

Montage, démontage d'une structure simple d'échafaudage roulant

Appuis et calage de l'échafaudage roulant

Dispositifs pour la stabilité, amarrages, encrages

Vérification du bon état des éléments de l'échafaudage

Utilisation de l'échafaudage roulant en fonction de l'activité de l'entreprise

## ASPECT RÉGLEMENTAIRE

*« Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées. »*

Article R4323-69 du code du Travail

SARL H2 Formation  
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE  
[www.h2formation.fr](http://www.h2formation.fr)

[contact@h2formation.fr](mailto:contact@h2formation.fr)  
Tel : 04 86 84 21 13



Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.